

ÉDITO

Chères Contrexévilloises, chers Contrexévillois,

L'été s'en est allé et les premiers frimas font leur retour. Le cycle de l'année reprend, notamment avec la rentrée des classes qui s'est bien déroulée. En parallèle, la politique éducative de la ville de Contrexéville, reconnue au niveau régional et national, améliore encore le soutien aux familles avec des horaires élargis. Cette politique de soutien aux familles passe par de multiples dispositifs ouverts à tous et portés par des équipes municipales formées et diplômées.

Autre service en évolution, la police pluricommunale, qui tout en étant omniprésente sur Contrexéville (journée, soirée et patrouille de nuit) intervient également sur d'autres communes. Ce dispositif a interpellé de nombreuses collectivités françaises intéressées qui ont pris contact avec la mairie pour informations.

Jusqu'à présent notre ville proposait 2 lieux pour des toilettes publiques, un à côté de la mairie et l'autre dans la galerie thermale ouverte uniquement pendant la saison thermale. Pour assurer ce service pendant toute l'année, des toilettes automatiques sont en cours d'installation à côté de la Poste, en remplacement de l'équipement obsolète fermé depuis très longtemps. Au regard du développement touristique de notre ville, un équipement complémentaire pourra être installé dans les années à venir.

Bonne nouvelle pour Contrexéville, le maintien du label « trois fleurs » des villes et villages fleuris. Comme suite à la démolition des trois immeubles en ruine rue du Docteur-Bagard et après diverses tentatives de contacts avec le propriétaire, une procédure d'abandon manifeste a été mise en place afin de récupérer le petit bâtiment du début de la rue. Autre dossier pratiquement ficelé, la voie douce entre le centre de Contrexéville et celui de Vittel. C'est la communauté de communes Terre d'Eau, compétente en matière de mobilité, qui porte le dossier. Ce montage permet, entre autre, de bénéficier de subventions auxquelles les deux villes thermales, seules, ne sont pas éligibles. Je vous souhaite le meilleur pour cette période automnale.

Luc Gerecke, Maire de Contrexéville

FLEURISSEMENT

CONSERVATION DE LA TROISIÈME FLEUR

Cette année, la commune de Contrexéville s'est de nouveau engagée dans la démarche pour le label VVF (Villes et Villages Fleuris). Label qui récompense depuis 1959 l'engagement des communes pour l'amélioration de la qualité de vie.

L'objectif de la commune était de conserver ses 3 fleurs, symboles de l'embellissement de la ville et de la qualité du cadre de vie. Les équipes ainsi que les élus ont choisi de continuer le travail engagé depuis le dernier passage du jury il y a 3 ans, autour du thème de l'eau, la préservation de la ressource étant un sujet qui incombe à chacun d'entre nous.

Outre le travail autour de la nature, la biodiversité ... une attention particulière a été apportée à la mise en valeur du patrimoine de la station.

Et notamment en centre ville, aux abords des thermes, de la mairie et de la place des fontaines bleues, avec la création d'un jardin éphémère. De plus, le fleurissement tout au long de l'année permet de mettre en valeur ce patrimoine bâti allant de la fin du 19ème siècle aux années 1980.



La reconquête du label s'inscrit dans une stratégie de mise en avant du territoire, véritable écrin de verdure, ainsi que du travail au quotidien des services techniques avec le fauchage tardif, l'entretien différencié, l'arrosage au goutte à goutte.

La visite du jury repose sur 7 critères d'analyse allant de l'accueil qui lui est réservé, en passant par la qualité de l'espace public, à la gestion environnementale, l'animation et la promotion de la démarche, ainsi que l'évaluation du patrimoine végétal et du fleurissement sur les différents sites visités.

Bravo aux équipes engagées toute l'année pour la gestion et l'entretien des espaces naturels, arborés, fleuris ... qui sont aujourd'hui récompensées pour leur travail avec le maintien de la troisième fleur.



ENFANCE ÉDUCATION

UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE RENFORCÉE POUR UNE MEILLEURE CONCILIATION DES TEMPS DE VIE



Activité jeux de société

Dans le cadre de la politique en faveur du soutien à la parentalité et de l'amélioration du service public de proximité, le conseil municipal a décidé l'élargissement des horaires d'ouverture des structures d'accueil enfance communales.

Depuis le 1er septembre 2025, les multi-accueils, accueils périscolaires et extrascolaires ouvrent désormais de 7h à 19h, contre 7h30 à 18h30 auparavant (19h pour la crèche).

Cette mesure vise à mieux répondre aux besoins des familles, notamment des parents ayant des horaires de travail décalés ou allongés. Elle participe ainsi à une meilleure conciliation des temps de vie personnelle et professionnelle, tout en renforçant l'attractivité du territoire pour les jeunes ménages.

Dans sa mise en œuvre, une attention particulière est portée au respect du rythme et du bien-être des enfants. Les équipes éducatives veillent à adapter les activités et

les temps de repos en fonction des besoins individuels, dans une logique de qualité d'accueil et de continuité éducative.

Plus largement, cette décision s'inscrit dans une politique enfance volontariste, fondée sur l'accessibilité, la qualité pédagogique et l'écoute des besoins des familles. Elle s'appuie sur un travail concerté avec les professionnels de terrain et les partenaires institutionnels, dans un souci constant d'amélioration du service rendu.

La Ville mène une politique éducative en faveur de la toute petite enfance et de l'enfance, plaçant l'intérêt de l'enfant et le soutien aux familles au cœur de ses priorités. Elle agit pour l'accessibilité de tous aux services, en favorisant la mixité sociale et l'inclusion dès le plus jeune âge.

Les accueils périscolaires et extrascolaires proposent de nombreuses activités éducatives, culturelles, sportives et citoyennes, favorisant l'éveil et l'épanouissement de chaque enfant. De nombreux partenariats sont développés pour garantir cette mise en œuvre avec Ô'Sport, le centre social la Toupie, l'ONF et d'autres associations locales.

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT), élaboré en concertation avec les partenaires de l'État, assure une cohérence des actions entre tous les temps de l'enfant (temps scolaire, péri et extrascolaire).

La Ville s'engage également pour la qualité des accueils, en garantissant des structures sécurisées, bienveillantes et adaptées aux besoins des enfants. Le personnel encadrant est qualifié, formé et engagé dans une démarche d'amélioration continue. Cette politique vise à offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour grandir, apprendre et s'épanouir.



Rencontre intergénérationnelle avec l'EHPAD de Mandres-sur-Vair

POLICE PLURICOMMUNALE

DE NOUVELLES COMMUNES AU SEIN DU DISPOSITIF

Depuis juillet dernier, les communes de Rozerotte et They-sous-Montfort ont adhéré au service de police pluricommunale, lancé en 2024. Elles rejoignent les communes de Gendreville et Suriauville.

Pour rappel, celles-ci bénéficieront de compétences et de moyens permettant de développer les services rendus à la population et aux maires d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité, la tranquillité, et la salubrité publique sur leur territoire.

Contrexéville se chargera des procédures, des démarches auprès des services de l'État et de la gestion du budget, au nom des communes associées.

En contrepartie du service rendu, les communes participeront financièrement aux frais de fonctionnement et d'investissement du service, sur la base d'un forfait horaire et d'un nombre d'heures d'intervention définis à l'avance.



POINT TRAVAUX

ÉVOLUTION DES CHANTIERS EN COURS

EHPAD rue du Onze-Septembre



Pose première pierre EPHAD

La première pierre a été posée le mardi 17 juin 2025, en présence de la société Domidep, des élus locaux et des partenaires financiers.

Conformément au permis de construire, les aménagements des réseaux sont en cours, dont les réseaux humides (eau potable, eaux usées et eaux pluviales) avec notamment la réalisation d'un bassin et de noues de rétention étanches, afin de réguler les rejets dans les réseaux existants de la rue du Onze-Septembre.

Toilettes publiques

Les anciennes toilettes publiques installées à proximité de la Poste ont été démolies récemment. À cet endroit, une fois la préparation du terrain réalisée par les agents municipaux, une nouvelle cabine de toilettes publiques, entièrement automatisée et accessible aux personnes à mobilité réduite, est venue prendre place à la fin du mois d'octobre.

L'accessibilité des espaces aux alentours de cet équipement et du bâtiment voisin de la Poste sera repensée globalement, et un nouvel aménagement paysager sera réalisé en même temps en régie municipale.



Démolition anciennes toilettes publiques

Gare



Parvis de la gare

Les démarches administratives liées à l'aménagement du parvis de la gare se poursuivent.

La SNCF a obtenu fin juillet 2025 l'autorisation environnementale prévue par la loi sur l'eau.

Le dossier concernant les travaux souterrains, situé dans le périmètre de protection du gîte hydrominéral, est actuellement à l'étude par l'hydrogéologue agréé et l'Agence régionale de santé (ARS). Une fois ces étapes réglementaires finalisées, le permis d'aménager pourra être déposé.

En parallèle, la préparation du dossier de consultation des entreprises (DCE) se poursuit, avec des échanges réguliers entre la SNCF, qui assure la maîtrise d'œuvre, et la commune.

Le démarrage du chantier est prévu pour l'été 2026.

Rue du Docteur-Bagard

En décembre dernier, les travaux débutaient rue du Docteur-Bagard pour déconstruire et trier les déchets des bâtiments engagés dans la procédure de mise en sécurité et qui présentaient des risques importants et immédiats d'effondrement.

Il reste aujourd'hui à finaliser la mise en herbe des talus, donnant ainsi une meilleure visibilité sur le parc Bellevue.

En parallèle, une procédure d'abandon manifeste a été lancée à l'encontre de l'immeuble situé au pied des anciens bâtiments. Celle-ci vise à mettre en demeure le propriétaire d'entretenir son bien et de réaliser des travaux afin de faire cesser l'état d'abandon. En cas d'inaction de sa part, la procédure peut aboutir à une expropriation.



Rue du docteur Bagard

CCAS

REPAS DES AINÉS ET BONS CADEAUX 2026



Le repas des aînés aura lieu le **mercredi 20 mai 2026**, à l'espace Chédid. Les personnes ne pouvant y participer pourront **bénéficier de bons cadeaux** utilisables chez les commerçants contrexévillois.

ATTENTION

Les inscriptions au repas et/ou aux bons cadeaux se tiendront

jeudi 8 et vendredi 9 janvier 2026

9 h - 12 h // 14 h - 17 h

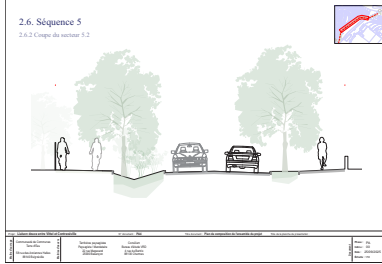
CCAS, 156, rue Alexis-Oudin.

Prévoir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

LE POINT SUR LA MOBILITÉ DOUCE SUR LE TERRITOIRE

Liaison douce « Contrexéville - Vittel »

Une équipe de maîtrise d'œuvre a été recrutée en juin 2025 après consultation par la communauté de communes Terre d'Eau. Il s'agit du groupement constitué par les bureaux d'études TERRITOIRES (Besançon) et CONSILIUM (Charmes). Plusieurs visites de terrain sur les 2 villes ont eu lieu courant juin, permettant d'aboutir à un dossier d'avant-projet validé en comité de pilotage fin juin 2025.



Les études de maîtrise d'œuvre se poursuivent avec la rédaction des dossiers réglementaires et la préparation du permis d'aménager. Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2026, l'ensemble de l'opération devant être finalisé pour décembre 2027.

Réouverture de la ligne 14

Partiellement fermée à la circulation depuis 2016, la ligne 14 fera l'objet d'une réouverture grâce à un investissement de 150 millions d'euros, porté par la région Grand Est (concedante) et la société de projet Nova 14 (concessionnaire) qui réunit NGE Concessions (50%) Transdev (30%) et la Banque des Territoires (20%).

À horizon 2027-2028, ce sont 14 allers-retours quotidiens qui permettront de relier 12 gares sur 75 km de voie régénérée, avec un temps de trajet de 1h10 entre Nancy et Contrexéville. Près de 500 000 voyageurs sont attendus chaque année sur cette ligne repensée autour de la performance, de la sécurité et de la décarbonation des mobilités.

Installation d'une borne électrique

Le syndicat départemental d'électricité des Vosges (SDEV) réaffirme son objectif d'offrir une couverture équilibrée et complète du territoire vosgien, afin de répondre aux besoins croissants liés au développement de la mobilité électrique. La borne de Contrexéville, récemment installée devant la mairie, propose :

- 1 point de charge rapide en courant continu
- 1 point de charge accélérée en courant alternatif

Elle permet ainsi de recharger un véhicule électrique de 20 à 80 % en 1 à 3 heures, selon la capacité de la batterie.

La commune a fait le choix d'une implantation en centre-ville afin de compléter l'offre déjà présente sur le territoire proposée par des acteurs privés.



Borne électrique SDEV

Le site a été choisi en concertation avec le SDEV pour sa visibilité, sa facilité d'accès, et sa proximité avec les activités et commerces du cœur de ville.

Un véhicule laissé plus de 7 jours au même endroit sur la voie publique est considéré en stationnement abusif. Cela peut gêner la circulation, bloquer l'accès aux riverains et occuper inutilement une place de stationnement.

Pour éviter une mise en fourrière et une amende, pensez à déplacer régulièrement votre véhicule.

Police pluricommunale : 06 84 24 16 29



TRIBUNE LIBRE

CONTRÉXÉVILLE TOUJOURS PRÉSENT

A ce jour du 13 octobre où nous écrivons ce texte, c'est l'incertitude totale à la tête de l'Etat.

Quelle que soit l'issue de la crise, le comportement des partis politiques et de leurs dirigeants depuis la dissolution de l'assemblée nationale en 2024 aura fait de gros dégâts.

Aucune entente ni compromis ne sont possibles avec ces « leaders politiques » qui sont incapables de travailler ensemble. Toujours dans le calcul et la communication, ils ne visent que l'intérêt particulier et les ambitions personnelles.

La classe politique, toute tendance, vit dans un monde à part et complètement en dehors des préoccupations quotidiennes des français. Quel désastre !

Des comportements ridicules qui entachent encore l'image, déjà bien dégradée, des personnalités politiques. Avec comme conséquence, une opinion publique qui « met dans le même sac » tous les élus.

Comment s'étonner alors de l'abstention grandissante des électeurs, du désintérêt et du rejet de la vie politique ?

Des dégâts collatéraux qui touchent même les élus locaux, ceux qui dans les communes, tout en bas de l'échelle, sont pourtant les plus proches des citoyens.

Pour notre part, conseillers minoritaires, nous avons toujours participé aux débats en étant uniquement motivés par l'intérêt général et l'avenir de la commune.

Le 13 octobre 2025

T DANE, P MILLOT, A JAWORSKI, JM HENRIOT, A HENRY

Vous constatez une dégradation, un problème technique ... en ville ? Ayez le réflexe de le signaler.

Par téléphone au 03 29 08 09 35, sur la page Facebook de la commune : Contrexéville la ville, ou via le formulaire de contact du site internet : www.ville-contrexeville.fr.